

# Prévention de la COVID-19

## PHARMACIES



### 1. Information du public

- **Afficher sur les vitrines et au plus près de l'entrée les mesures barrières** (se laver fréquemment les mains, tousser ou éternuer dans le pli du coude, utiliser des mouchoirs à usage unique et les jeter après usage, ne pas se serrer la main, ne pas s'embrasser, garder les distances de sécurité)
- **L'obligation de port du masque** peut être imposée par le responsable de la pharmacie
- **Inviter les patients ayant des signes évocateurs à se signaler avant d'entrer dans l'officine**
- **Proposer la livraison à domicile pour les personnes les plus fragiles**

### 2. Organisation de l'espace de vente

- **Mettre à disposition des produits hydro-alcooliques**

**Prévenir**

# Prévention de la COVID-19

## PHARMACIES



### 3. Organisation du travail

#### PROTECTION DE L'ÉQUIPE AU COMPTOIR

- Porter une blouse (à laver régulièrement en machine à minimum 60°C)
- Mettre à disposition du personnel des produits hydro-alcooliques

#### NETTOYAGE DES LOCAUX ET EQUIPEMENTS

- Nettoyer très régulièrement les « outils courants » (terminal carte bleue entre chaque client, claviers, comptoirs) avec des lingettes imprégnées de détergent et ensuite de l'alcool à 70°
- Établir un plan de nettoyage des locaux avec périodicité et suivi (cahier de traçabilité des horaires de nettoyage)
- Utiliser des produits de nettoyage désinfectants et alcool > 60°

**Prévenir**